

### SOMMAIRE

p.1

Intéressement :  
signature unanime et  
in extremis

p.2

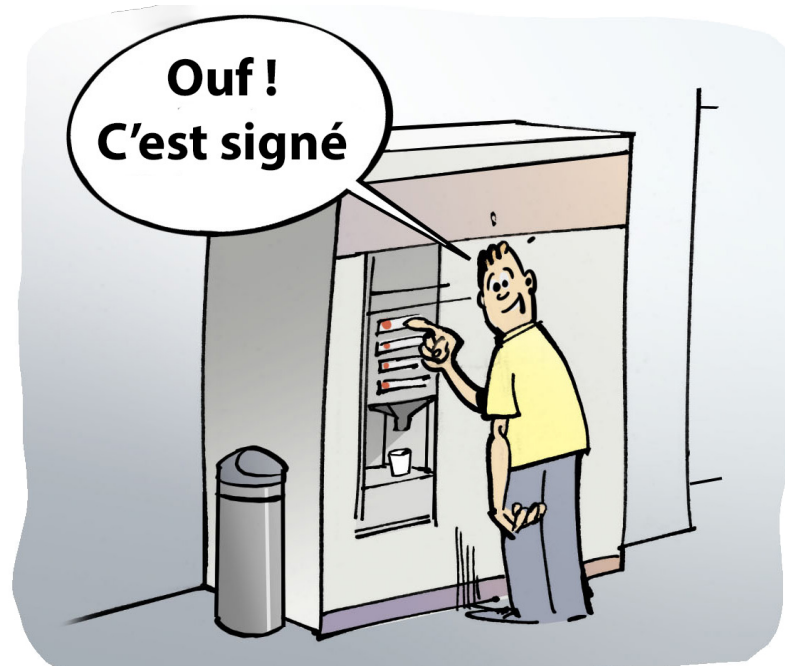
Quel sera le campus  
francilien pour les  
personnels de la  
cdc ?

p.3

Marche des fiertés

p.4

Clap de fin pour  
Courchevel ? pas si  
sûr que cela !



## Intéressement

### Signature unanime et in extremis de l'avenant de l'accord d'intéressement !

Lors du CUEP (Comité Unique de l'Etablissement Public) du 24 juin 2022, instance décisionnaire de l'Etablissement public, l'UNSA a donné un avis favorable à la nouvelle proposition de la Direction générale (émise en dernière minute) à l'avenant à l'accord d'intéressement.

En effet, après avoir initialement inséré un nouvel objectif dit « économique » qui faisait peser sur l'ensemble des agents de forts risques de non atteinte, l'ensemble des organisations syndicales a décidé d'interpeller directement le Directeur général de la CDC.

Celui-ci a su entendre et comprendre qu'un tel objectif, dont beaucoup de paramètres étaient la conséquence de décisions purement politiques et non économiques, ne pouvait être porté par le personnel et encore moins dans le cadre d'un accord d'intéressement dont les enjeux financiers sont d'une importance majeure dans le contexte actuel.

L'UNSA se félicite de ce changement de position de la Direction générale et a signé sans réserve cet avenant, ainsi que l'ensemble des autres organisations syndicales représentatives.

L'UNSA se félicite également d'avoir contribué à la mise en place d'une intersyndicale pour faire reculer la DRH et la Direction générale, afin de revenir à des objectifs sérieux et atteignables.

L'UNSA, signataire de tous les accords d'intéressement depuis la mise en place de ce dispositif à la CDC, restera fortement mobilisée pour sauvegarder l'intérêt des agents.

Pour l'avenir, l'UNSA sera particulièrement vigilante lors des prochaines négociations des objectifs et force de proposition pour améliorer encore cet outil distributif qui est à la main du Directeur général de la CDC.

Les votes CUEP

**Pour : UNSA –  
CFDT – CGC**

Abstention :  
SNUP - CGT

# Campus

## APRÈS L'ABANDON DU SITE D'IVRY : QUEL SERA LE CAMPUS FRANCILIEN POUR LES PERSONNELS DE LA CDC : **AUSTERLITZ OU MONTPARNASSE ?**

Suite aux nombreuses interpellations et notamment au combat de l'UNSA pendant plus d'un an, le Directeur général de la CDC, Eric Lombard, a écouté son personnel et a décidé en décembre 2021 de suspendre le déménagement envisagé de plusieurs milliers d'agents vers le Campus d'Ivry. **Ce dont l'UNSA se félicite !**

La Direction générale a pris l'engagement d'entrer en concertation avec les organisations syndicales pour choisir un nouveau lieu.

Ce nouvel emplacement doit remplir de multiples objectifs, dont entre autres :

- Être bien desservi en transport en commun,
- Être en zone non inondable,
- Répondre aux normes RSE.

**L'UNSA a participé à toutes les réunions de concertation et la Direction a identifié 3 sites :**

- Le Campus Ivry
- L'immeuble de la BPCE à Austerlitz
- Les locaux de la CNP au-dessus de la gare Montparnasse

Il a été demandé aux organisations syndicales de remplir une grille de notation sur ces différents sites proposés.

Les déménagements sont prévus entre 2025 et 2030.

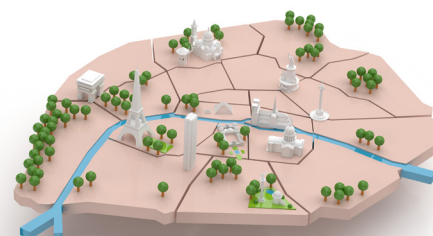
**L'UNSA a refusé de noter le site d'Ivry car nous demandons que cette solution soit définitivement écartée.**

Les sites d'Austerlitz et de Montparnasse ont eu une note identique. L'UNSA estime que ces deux sites ont chacun des avantages, alors qu'Ivry ne présentait que des inconvénients.

A l'heure où la consultation des français sur des choix de société semble émerger dans tous les programmes des partis politiques et du Gouvernement, **il serait intéressant que la Direction générale de la CDC organise pour avis une consultation des personnels franciliens. Cela serait incontestablement un indicateur objectif !**

Le Directeur général doit prendre une décision définitive le 19 juillet prochain ! Le fera-t-il seul ou en écoutant les personnels et leurs représentants ?

Dossier à suivre.



# Marche des fiertés



L'UNSA CDC a participé le 25 juin dernier à la marche des fiertés qui se déroulait à Paris.

L'UNSA, en tant qu'organisation syndicale représentative de toutes les travailleuses et tous les travailleurs, milite pour une égalité en droits et un cadre de travail inclusif pour les personnes LGBT+.

## En ce sens, l'UNSA revendique notamment :

- l'égalité de traitement de toutes les travailleuses et travailleurs dans leurs entreprises, que ce soit en termes de rémunérations, de parcours et d'évolution de carrière,
- la mise en place de formations au sein des entreprises et de la fonction publique afin de prévenir les discriminations, notamment LGBTphobes,
- la mise en place de cadres de travail inclusifs, permettant à toutes et tous d'obtenir les mêmes droits, notamment concernant les familles en termes de congés ou de garde d'enfants.



# Courchevel

## CLAP DE FIN POUR COURCHEVEL ? PAS SI SÛR QUE CELA !

De fortes rumeurs circulent sur le futur acquéreur du chalet des Florineiges à Courchevel. Apparemment, le chalet pourrait être vendu par la Caisse des Dépôts au propriétaire de l'hôtel les Airelles en lieu et place d'une cession à la Compagnie des Alpes. Cette dernière, selon les dires de la Direction générale, devait développer « un hôtel social 3 étoiles ». Pour des raisons d'image, il semblerait également que la Direction de la Banque des territoires recherche activement un autre repreneur...

A priori la Direction serait aujourd'hui dans une impasse, coincée entre ses engagements répétés auprès du personnel et le refus de la Compagnie des Alpes de reprendre le chalet pour en faire un lieu d'hébergement social.

L'UNSA propose une autre solution :

**REDONNER LA GESTION DU CHALET AU COSOG QUI A PROUVÉ AU FIL DES ANNÉES SA CAPACITÉ À GÉRER SÉRIEUSEMENT LES FLORINEIGES !**



L'équipe de l'UNSA CDC vous souhaite un bel été !

Nous restons à votre disposition sur tous les sites de Paris, Bordeaux et Angers.

Contact : [UNSA\\_Groupe\\_CDC@caissedesdepots.fr](mailto:UNSA_Groupe_CDC@caissedesdepots.fr)



Bulletin d'information des personnels publics et privés

UNSA Caisse des Dépôts  
56 rue de Lille, 75007 Paris.

Directrice de la publication : Salomé Vaillant

Rédacteur en chef : Jorge Ricardo

Conception : Vincent Arquer

Imprimerie CDC

